

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
3 février 2011

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 3 février 2011, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no : 2
Denis Tremblay	cons. au poste no : 3
Sylvain Gauthier	cons. au poste no : 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire trésorier, directeur général

Est absent de la présente assemblée

Pierre Cantin **cons. au poste no : 4**

Tous les membres du conseil ont été signifiés de la convocation de cette assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 10 h 10 par Madame la mairesse, Berthe Bélanger

Mot de bienvenue de la mairesse

Période de questions

1. Adoption de l'ordre du jour

35-02-2011

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Gestion des matières résiduelles
2. Procès-verbal du 27 janvier 2011
3. Étude chemin du Nordet
4. Permis Régie des alcools du Québec
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

1. Gestion des matières résiduelles

Cette rubrique est reportée

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
3 février 2011**

2. Procès-verbal du 27 janvier 2011

36-02-2011

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 27 janvier 2011.

ADOPTÉE

3. Étude chemin du Nordet

37-02-2011

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'organiser une rencontre avec le consultant afin de préciser le contenu du mandat pour le développement touristique économique.

ADOPTÉE

4. Permis Régie des alcools du Québec

38-02-2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de mandater monsieur Sylvain Michaudville, directeur général afin de faire une demande à la Régie des alcools du Québec pour l'obtention d'un permis annuel 2011.

ADOPTÉE

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée

39-02-2011

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 10 h 15.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maire**

**Sylvain Michaudville,
secrétaire-trésorier, directeur général**